

SERVICES GÉNÉRAUX & citoyenneté

BUDGET 2025

Dépenses et Recettes de fonctionnement

La préparation du budget 2025 s'est déroulée dans un contexte d'incertitudes inédit, compte tenu de l'absence de Loi de Finances en début d'année suite à la censure du gouvernement Barnier.

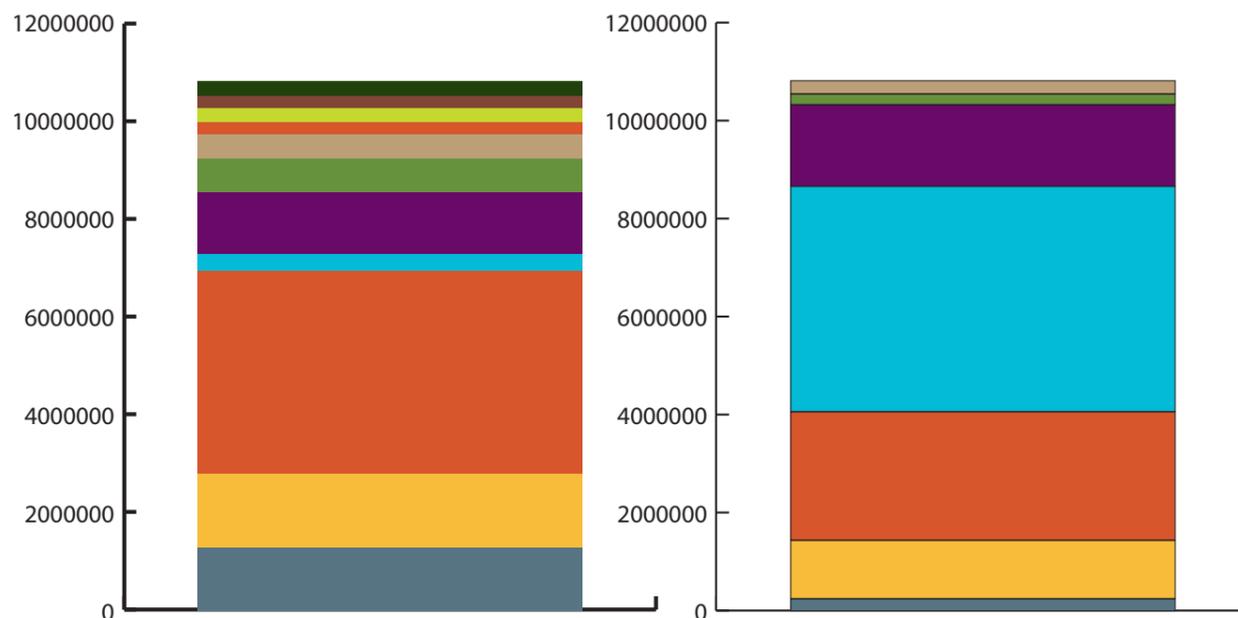
Par ailleurs, dans la Loi de Finances finalement adoptée, un certain nombre de mesures concernant les efforts des collectivités territoriales pour le budget de l'État, et se traduisant par des charges supplémentaires et des baisses de recettes, n'ont pu être concrètement anticipées et calculées.

De ce fait, une provision pour risques de 250 000 € a été inscrite par sécurité dans le budget de fonctionnement. Afin de financer cette provision, un reliquat d'excédent du budget 2024 a été reporté en fonctionnement au lieu d'abonder l'autofinancement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		%
Achats et énergie	1 278 805 €	11,83 %
Prestations extérieures	1 518 182 €	14,04 %
Masse salariale	4 135 984 €	38,26 %
Fonds de péréquation	325 000 €	3,01 %
Autofinancement / Dotation amort.	1 270 879 €	11,76 %
Subvention associations	677 855 €	6,27 %
Subvention CCAS	500 000 €	4,63 %
Contribution incendie	264 460 €	2,45 %
Intérêts des emprunts	266 911 €	2,47 %
Provisions pour risques	250 000 €	2,31 %
Autres dépenses	322 500 €	2,98 %
TOTAL	10 810 576 €	100 %

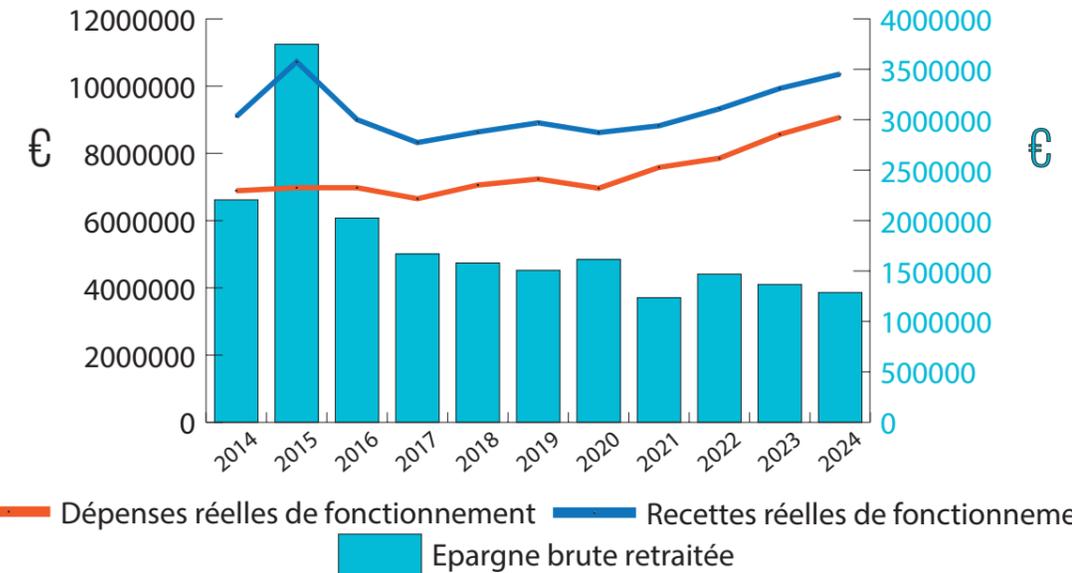
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		%
Excédents reportés	250 000 €	2,31 %
Produits et prestations	1 189 130 €	11,00 %
Compensation TP (Etat/CCVT)	2 622 069 €	24,25 %
Fiscalité locale	4 595 076 €	42,51 %
Dotations Etat/subventions	1 661 912 €	15,37 %
Revenus immobiliers	220 000 €	2,04 %
Autres recettes	272 389 €	2,52 %
TOTAL	10 810 576 €	100 %

Au total, le budget de fonctionnement 2025 a évolué de +2,84 % par rapport à 2024, soit légèrement plus que l'inflation.



Capacité d'épargne

Grâce au dynamisme des recettes de fonctionnement et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la capacité d'épargne de la commune est très peu entamée au regard du financement des projets politiques ambitieux.



Dépenses et Recettes d'investissement

Pour la dernière année complète du mandat, l'année 2025 voit se concrétiser des projets d'investissement ambitieux.

Nota : les montants indiqués sont les sommes inscrites au budget et ne représentent pas systématiquement le coût global des opérations.

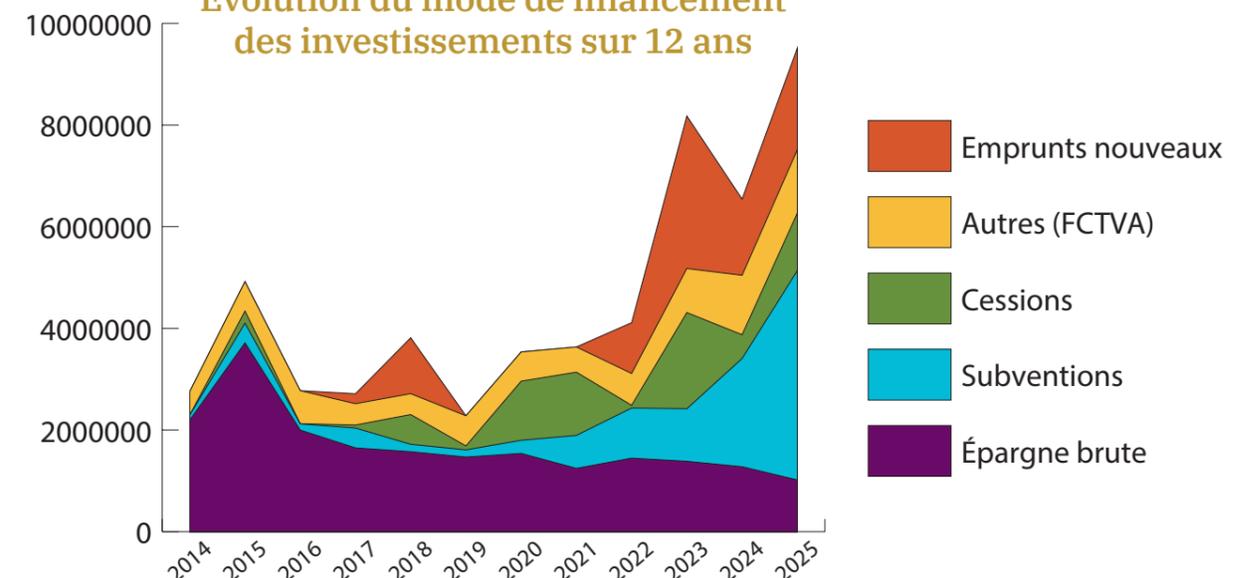
Pour preuve, les aménagements de l'îlot Rousseau avec la construction du parking et de la Maison de Santé (3 418 952 €) ainsi que le nouvel équipement de petite enfance (2 284 033 €) constituent à eux seuls 53% des dépenses d'équipement 2025.

A ces deux grands projets s'ajoutent notamment des acquisitions immobilières (520 000 € pour la Maison du Canton), la fin du chantier de la déviation Est et l'aménagement d'un giratoire rue de la Saulne (pour un total de 591 553 €), l'extension du cimetière (198 042 €), les travaux de sécurisation des cours d'eau et des berges (120 000 €), diverses opérations de réfection de voirie (117 000 €) ainsi que les dépenses d'investissement nécessaires au bon entretien des bâtiments communaux.

Le financement de ces dépenses d'investissement a été réalisé notamment par un nouvel emprunt de deux millions d'euros sans dégrader les marges de la commune, et, surtout, nous pouvons compter sur une enveloppe importante de subventions attribuées par nos financeurs principaux (Département, Région, Etat ainsi que la CAF pour la petite enfance).

Les subventions représentent un total de 4 115 432 € et comme on peut le voir sur le graphique suivant, le volume de subventions n'a cessé d'augmenter sur les cinq dernières années.

Évolution du mode de financement des investissements sur 12 ans





DETTE ET FISCALITÉ

Focus sur la dette et les ratios financiers et de solvabilité

Après une période de désendettement depuis le mandat dernier, la commune a depuis 2022 emprunté pour réaliser ses investissements. Il est prévu au budget 2025 un nouvel emprunt de 2 000 000 € ce qui portera l'endettement à 7 500 000 € en quatre ans.

Les ratios financiers fonctionnent à l'image de signaux d'alerte, permettant de détecter rapidement et facilement des difficultés ou des potentialités financières. Autrement dit, les ratios sont utiles pour conduire une analyse financière communale, mais néanmoins ils ne sont pas suffisants et il faut les manier avec précaution.

On distingue principalement les ratios de niveau, permettant de comparer les différents agrégats par rapport à la population, ainsi que les ratios de solvabilité budgétaire permettant notamment de situer la collectivité en matière de capacité d'épargne, de capacité d'endettement et de désendettement.

Les données de référence pour situer la commune par rapport à la moyenne des 26 communes de Haute-Savoie dont la population est située entre 5 000 et 10 000 habitants, ont été exploitées auprès de l'OFGL (Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locales) à partir des comptes administratifs 2023.

Il convient d'être prudent sur l'interprétation de ces ratios puisqu'on compare des données prévisionnelles et réelles, et sur deux années d'écart : compte administratif 2023 et budget primitif 2025.

Enfin, il faut préciser que ces ratios ne concernent que le budget principal de la commune

RATIOS DE NIVEAU	BP 2025 THÔNES	MONTANT PAR HABITANT**	MOYENNE STRATE HAUTE-SAVOIE*
Dépenses réelles fonctionnement	9 539 697 €	1 376,98 €	1 342,09 €
Dont charges générales	2 869 987 €	414,26 €	465,56 €
Dont masse salariale	4 135 984 €	597,00 €	674,86 €
Dont subventions aux associations	677 855 €	97,84 €	45,58 €
Dont charges financières	266 911 €	38,53 €	38,56 €
Masse salariale / Dépenses réelles fonctionnement	43,36%		50,28%
Recettes réelles fonctionnement	10 558 215 €	1 523,99 €	1 583,50 €
Dont impôts et taxes	7 217 145 €	1 041,74 €	956,49 €
Dont concours de l'État hors DGF-DSR	786 912 €	113,58 €	63,98 €
Dont DGF-DSR	660 000 €	95,27 €	91,17 €
Dépenses d'équipement	6 744 828 €	973,56 €	640,85 €
Remboursement capital de la dette	511 383 €	73,81 €	167,26 €
Encours de la dette (y c. emprunt 2025)	8 477 799 €	1 223,70 €	1 553,00 €
Encours de la dette / Recettes réelles fonctionnement	80,30%		98,07%

RATIOS DE SOLVABILITÉ BUDGÉTAIRE	BP 2025 THÔNES	MONTANT PAR HABITANT**	MOYENNE STRATE HAUTE-SAVOIE *
Épargne brute au CA 2024	1 486 620 €	214,58 €	337,41 €
Épargne brute / Recettes réelles fonctionnement	14,08%		21,31%
Encours de la dette / Épargne brute	5,70 ans		4,60 ans

* Il s'agit des 26 communes de Haute-Savoie dont la population est comprise entre 5 000 habitants et 10 000 habitants

** La population légale prise en compte est celle correspondant au budget 2025 soit 6928 habitants

Le ratio Encours de dette / Recettes réelles de fonctionnement est raisonnable puisqu'il s'établit autour de 80 %. L'encours de dette / épargne brute, mesuré en nombre d'années si toute l'épargne brute était consacrée au remboursement de la dette, s'établit à 5,7 ans. (pour info la pré alerte est à 10 ans et l'alerte à 12 ans). Le remboursement du capital de la dette par habitant est favorable puisqu'il est la moitié de la moyenne des communes de même strate avec des dépenses d'équipement supérieur.

Fiscalité / Produit des taxes fiscales année 2025

Le budget prévisionnel 2025 a été élaboré sur la base d'une stabilité des taux de fiscalité, hors évolution des bases et de la revalorisation de 1,7 % fixée par le législateur.

Suite au vote du budget et compte tenu de l'évolution des bases notifiées par l'État, il a été confirmé le maintien des taux de 2024, comme indiqué ci-dessous :

TAXES	BASES D'IMPOSITION EFFECTIVES 2024	BASES D'IMPOSITION PRÉVISIONNELLES 2025	RAPPEL DES TAUX 2024	TAUX PROPOSÉS POUR 2025	ÉVOLUTION DES TAUX	PRODUITS ATTENDUS
Taxe foncière (bâti)	10 909 666 €	11 198 000 €	26,00 %	26,00 %	0 %	2 911 480 €
Taxe foncière (non bâti)	98 805 €	99 600 €	55,86 %	55,86 %	0 %	55 637 €
Taxe d'habitation (THRS)	1 818 498 €	1 608 000 €	19,77 %	19,77 %	0 %	317 902 €
Majoration THRS 60% votée		1 454 000 €	60 %	60 %	0 %	172 473 €

Il est aussi précisé que les ressources fiscales sont également composées de compensations versées par l'État, indépendantes des taux votés, à savoir :

- compensation de la taxe d'habitation résidence principale pour un montant de : 324 588 €
- diverses allocations compensatrices pour un montant de : 404 977 € dont 50 % d'abattement du foncier des entreprises
- versement de la DCRTP pour un montant de : 242 266 €
- FNGIR pour un montant de : 590 839 €

Soit un montant total de : 1 562 670 €

Au total, l'écart entre les prévisions budgétaires et les prévisions notifiées s'élèvent à -99 282 € auquel il faut ajouter cette année une nouvelle taxe, le DILICO, pour participer au désendettement de l'État qui s'élève à 3557 € pour notre commune.

Ainsi, au titre de l'année 2025, et suite au vote du conseil municipal, les taux d'imposition des taxes directes locales sont donc inchangés et s'établissent à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 55,86 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 19,77 %

Pour assurer un produit fiscal pour l'année 2025 à 3 285 019 €. Hors majoration THRS.

Petit lexique

TH : Taxe d'Habitation

THRS : Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires

DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Il est constaté :

Une baisse de 56 734 € de la DCRTP, au titre de l'effort de 52 millions d'euros demandé aux communes dans la loi de Finances 2025.

Une baisse de 42 548 € de la TH résidence secondaire suite à une baisse des bases et l'écrêtement de la majoration qui proviennent de deux effets conjugués :

- la réduction de l'assiette suite aux déclarations des particuliers sur le portail GMBI
- l'exonération de la majoration de 60% pour les déclarants qui payent une CFE.



GMBI : Service « Gérer mes biens immobiliers »

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

DILICO : Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales